

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 JUIN 2018**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Valérie BABAD, Jacques DESHOTEL, Robert GUILLARD, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Josiane DESROCHES (Pouvoir à Michel ROSI), Catherine PATUEL (Pouvoir à Aline MORAND), Cyrille BOUCHY (Pouvoir à Michel SUCHET), Crystelle CHANAUD (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX), Cédric REY (Pouvoir à Jean-Claude ARNAUD), Coralie LUTAUD (Pouvoir à Roger THEVENOT), Simone DUVERNAY (Pouvoir à Jacques DESHOTEL).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
 - Appel d'offres voirie : choix de l'entreprise,
 - MBA : Abrogation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de la compétence « promotion du tourisme »,
 - Décisions modificatives,
 - Demandes de subventions,
 - Versement de subvention,
 - Transfert au SYDESL de la compétence optionnelle de distribution et de fourniture de gaz,
 - Déclassement de voirie,
 - Cession de terrain,
 - Conventions d'occupation des locaux communaux,
 - Révision des tarifs des transactions municipales,
 - Révision des tarifs de prêt et de déplacement de matériels,
 - Bilans 2017 SUEZ et RPQS,
 - Divers.
-

Le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2018 est lu et adopté.
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Michel SUCHET.

Délibérations :

Voirie 2018 - Choix de l'entreprise

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte à l'unanimité de retenir EUROVIA et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes, pièces et documents se rapportant à cette prise de décision.

MBA - Abrogation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de la compétence « promotion du tourisme »

le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'abroger le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles dans le cadre de la compétence obligatoire « développement économique » et notamment la promotion du tourisme.

Base de Loisirs - Décision modificative 1

Le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Commune - Décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Commune – Demande de subvention FIPD Sécurisation local vidéoprotection

Le conseil municipal donne à l'unanimité tous pouvoirs au Maire pour solliciter l'aide de l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

***Commune - Versement de subvention école de musique
2017-2018***

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

Transfert au SYDESL de la compétence optionnelle de distribution et de fourniture de gaz

Le Conseil Municipal

- DECIDE de transférer au SYDESL au titre des compétences optionnelles visées à l'article 5 de ses statuts, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture de gaz à partir du 1^{er} janvier 2019,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Commune – Cession de terrain

Le Conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à cette prise de décision.

Commune - Achat de terrain

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'acquisition du terrain et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents relatifs à cette prise de décision.

Commune - Convention de mise à disposition des locaux communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition des locaux avec les associations.

Tarifs transactions municipales

Le conseil municipal, après en avoir débattu, modifie à l'unanimité les tarifs de transactions municipales et ceci à compter du 15 juillet 2018.

Tarifs locations

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte à l'unanimité les modifications des tarifs et autorise le Maire à modifier les contrats de location de salles et de prêt du matériel.

Assainissement - Rapport annuel 2017 - SUEZ Environnement

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents.

Assainissement - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2017

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 21h15.

***Le Maire,
Michel ROSI***